



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ HAUTE-GIRONDE

2024-2029

PLAN D'ACTIONS

Présentation des axes de travail et des fiches actions



Présentation du Contrat Local de Santé Haute-Gironde

En 2017, les **4 communautés de communes de la Haute-Gironde** : Blaye, Estuaire, Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde se sont mobilisées avec l'**Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine** pour mettre en place un contrat local de santé à l'échelle de la Haute-Gironde.

Ce premier contrat a pris fin en 2023 suite à l'évaluation du dispositif. Cependant, les membres du comité de pilotage ont validé la poursuite du Contrat Local de Santé : un nouveau contrat ainsi qu'un nouveau plan d'actions sera mis en place dès 2024. Après un important travail d'échange, de co-construction et de synthèse, ce Contrat Local de Santé deuxième génération s'est construit autour de **4 axes stratégiques et 12 objectifs de santé**.

La signature du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde a eu lieu en avril 2023. Les partenaires signataires sont :

- L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
- La Communauté de Communes de Blaye
- La Communauté de Communes de l'Estuaire
- La Communauté de Communes Latitude Nord Gironde
- La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais
- La Sous-Préfecture de Blaye
- Le Conseil Départemental de la Gironde
- Le Centre Hospitalier de la Haute-Gironde
- Le Centre Hospitalier de Libourne
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde
- La Mutualité Sociale Agricole de la Gironde
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail d'Aquitaine
- L'Education Nationale
- La Caisse d'Allocation Familiale
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Haute-Gironde
- Le Réseau Santé Social de la Haute-Gironde

Il s'agit de la **deuxième génération de CLS pour la Haute-Gironde**, qui comme son prédécesseur aura une durée de vie de 5 ans. La mise en œuvre du CLS et ses actions seront donc évaluées en 2029, ainsi que la pertinence d'un troisième contrat.

L'organisation du CLS en Haute-Gironde

La coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde a pour mission d'animer et de coordonner les différentes actions du CLS. Elle est garante de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation du CLS. Son poste est financé par les 4 communautés de communes de la Haute-Gironde ainsi que par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Le niveau de gouvernance du CLS s'organise comme suit :

- **Comité de pilotage ou COPIL** : il s'agit d'une instance de décision qui réunit les signataires du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde. Le COPIL définit les orientations stratégiques du CLS. Il se réunit à minima une fois par an mais ses membres peuvent être convoqués sur demande du coordinateur CLS ou de l'un des membres du comité de pilotage.
- **Groupe projet** : il est composé d'un technicien référent par Communauté de Communes (CDC), d'un professionnel de l'IREPS, d'un professionnel de l'ARS et de la coordinatrice du CLS. Le groupe projet est garant de la bonne exécution du plan d'action, il soutient la coordinatrice dans son travail auprès des différents partenaires. Il est garant du suivi des actions, de l'animation et de l'évaluation du CLS.
- **Groupes de travail** : ils sont composés des pilotes d'actions et des partenaires du territoire. Ils permettent de décliner concrètement les objectifs du CLS. Ces groupes se réunissent autant que de besoin.
- **La plénière** : c'est une instance qui réunit l'ensemble des partenaires en lien avec le CLS. Ce dernier organise 2 à 3 plénières au cours de la vie du CLS.

Le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde est porté administrativement par le Réseau Santé Social de la Haute-Gironde. Il emploie ainsi la coordinatrice du CLS.



Le Réseau Santé Social de la Haute-Gironde est une association de loi 1901 dont l'objectif est de **rassembler et faire coopérer les acteurs du territoire pour favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité**.

Le CLS en 4 axes stratégiques

Les axes de travail du CLS ont été définis par les partenaires du territoire lors de la construction du plan d'actions. Ces axes sont au nombre de 4, chacun possède plusieurs objectifs de travail intermédiaires.

Axe stratégique 1 : FAVORISER LE RECOURS AUX SERVICES DE SOIN

Objectif 1-1 : Favoriser l'accès à l'offre de premier recours des populations

Objectif 1-2 : Agir sur les facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins

Objectif 1-3 : Développer une politique de prise en charge intégrée des addictions

Axe stratégique 2 : STRUCTURER LES PARCOURS DE PREVENTION SANTE

Objectif 2-1 : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique

Objectif 2-2 : Prévenir les conduites à risque chez les jeunes

Objectif 2-3 : Favoriser une alimentation et une activité physique favorables à la santé

Objectif 2-4 : Accompagner le virage domiciliaire

Axe stratégique 3 : PROMOUVOIR UNE SANTE MENTALE POSITIVE

Objectif 3-1 : Renforcer l'accès aux services de soins psychiques

Objectif 3-2 : Agir sur les facteurs protecteurs de santé mentale

Objectif 3-3 : Consolider la stratégie de lutte contre les violences intrafamiliales

Axe stratégique 4 : MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE LIEN ENTRE LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif 4-1 : Soutenir les professionnels dans le relais d'information sur la santé environnementale

Objectif 4-2 : Développer des environnements intérieurs favorables à la santé



LES AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2024-2029

1

FAVORISER LE RECOURS AUX SERVICES DE SOIN

- Objectif 1-1 : Favoriser l'accès à l'offre de premier recours des populations
- Objectif 1-2 : Agir sur les facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins
- Objectif 1-3 : Développer une politique de prise en charge intégrée des addictions

2

STRUCTURER LES PARCOURS DE PREVENTION SANTE

- Objectif 2-1 : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique
- Objectif 2-2 : Prévenir les conduites à risque chez les jeunes
- Objectif 2-3 : Favoriser une alimentation et une activité physique favorables à la santé
- Objectif 2-4 : Accompagner le virage domiciliaire

3

PROMOUVOIR UNE SANTE MENTALE POSITIVE

- Objectif 3-1 : Renforcer l'accès aux services de soins psychiques
- Objectif 3-2 : Agir sur les facteurs protecteurs de santé mentale
- Objectif 3-3 : Consolider la stratégie de lutte contre les violences intrafamiliales

4

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE LIEN ENTRE LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

- Objectif 4-1 : Soutenir les professionnels dans le relais d'information sur la santé environnementale
- Objectif 4-2 : Développer des environnements intérieurs favorables à la santé

12 FICHES ACTIONS

Axe 1 – Favoriser le recours aux services de soin

Présentation de l'axe 1	6
A1FA1 – Développer l'attractivité médicale du territoire	7
A1FA2 - Fluidifier l'accès aux soins des personnes vulnérables	9
A1FA3 - Evaluer et structurer les parcours santé et addictions en Haute-Gironde	11

Axe 2 – Structurer les parcours de prévention santé

Présentation de l'axe 2	13
A2FA4 – Non complétée.....	14
A2FA5 - Diminuer les conduites à risques chez les jeunes de la Haute-Gironde	15
A2FA6 - Innover dans l'accompagnement vers une alimentation et une activité physique favorables à la santé	17
A2FA 7- Non complétée.....	19

Axe 3 – Promouvoir une santé mentale positive

Présentation de l'axe 3	20
A3FA8 - Développer la coopération et la connaissance des structures en santé mentale	21
A3FA9 - Renforcer la santé mentale des habitants de la Haute-Gironde	23
A3FA10 - Créer une véritable politique publique en matière de violences intrafamiliales	25

Axe 4 – Mieux prendre en compte le lien entre la santé et l'environnement

Présentation de l'axe 4	28
A4FA11 - Sensibiliser les professionnels à l'impact de l'environnement sur la santé des habitants	29
A4FA12 - Limiter la pollution de l'air intérieur au sein des habitations et lieux d'accueil du jeune enfant	31

Axe 1

Favoriser le recours aux services de soin

L'axe 1 du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde a pour objectif de travailler sur l'accès aux services de soin des habitants. Cet accès concerne **l'offre de soin** qui, pour de nombreuses professions de santé comme par exemple les médecins généralistes, les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins spécialistes ou les orthophonistes, reste relativement faible au regard des autres territoires de Gironde. Un travail sur **l'attractivité médicale** a déjà été entamé dans le cadre du premier Contrat Local de Santé et se poursuivra sur ce Contrat.

L'accès à l'offre de soin dépend également des **conditions de vie des habitants** pour accéder à ces soins : le manque de moyen financier, l'absence de véhicule, la barrière de la langue, etc. sont autant de facteurs qui peuvent entraîner un renoncement aux soins particulièrement pour la population vulnérable. Le CLS Haute-Gironde s'est donc engagé à travailler sur les **facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins**.

Enfin, dans cet axe, les partenaires ont choisi de s'attarder sur un public cible : **la population en situation d'addiction**. Cette-dernière est souvent citée par les professionnels de santé comme une population fragile pour laquelle l'accès aux soins devient de plus en plus compliqué via l'offre de soins qui diminue et les facteurs de précarité associés.

Objectifs intermédiaires et fiches actions de l'axe 1

Dans cet axe, 3 objectifs de travail ont été identifiés. Pour chaque objectif, une fiche action a été créée et coconstruite par les partenaires du territoire :

Objectif 1-1 : Favoriser l'accès à l'offre de premier recours des populations	FA 1 : Développer l'attractivité médicale du territoire
Objectif 1-2 : Agir sur les facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins	FA 2 : Fluidifier l'accès aux soins des personnes vulnérables
Objectif 1-3 : Développer une politique de prise en charge intégrée des addictions	FA 3 : Evaluer et structurer les parcours santé et addictions en Haute-Gironde

FICHE ACTION 1	
Intitulé de l'action	Développer l'attractivité médicale du territoire
Axe stratégique	1 – Favoriser le recours aux services de soin
Objectif intermédiaire	1-1 - Favoriser l'accès à l'offre de premier recours des populations
Porteur de l'Action	Réseau Santé Social de la Haute-Gironde
Public cible	Professionnels de santé Etudiants en santé
Partenaires associés	Communautés de communes, Assurance Maladie, MSA, Centres Hospitaliers, Professionnels de santé, Communauté Professionnel Territoriale de Santé, Pôle et Maisons de santé, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, Offices de tourisme
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Une évolution négative du nombre de médecins généralistes en Haute-Gironde depuis 5 ans : la densité de médecins généralistes sur notre territoire est inférieure à la moyenne régionale (8,3 contre 9,7/100 000 hab.) Des difficultés pour certains patients d'accéder aux soins par : manque de professionnels de santé, de difficultés de mobilité et de freins financiers. Une répartition inégale de l'offre de santé sur le territoire 58 décès par an en moyenne survenant avant 75 ans pouvant théoriquement être évités car liés au système de soins Un réseau de professionnels de santé soudés via les maisons, pôle de santé et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
Valoriser le territoire auprès des étudiants en santé, internes et des remplaçants Soutenir l'installation des médecins	
Description de l'action	
<p>Valoriser le territoire auprès des étudiants en santé, internes et des remplaçants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les journées d'accueil des étudiants en santé - Développer la communication sur la Haute-Gironde : intervenir sur les réseaux sociaux et développer le site internet du CLS ou de la CPTS pour valoriser des lieux à voir. - Faire visiter le territoire aux étudiants et remplaçants : visite des sites touristiques, découverte des centres de soin, ... - Organiser l'accueil d'étudiants dans le cadre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé - Soutenir les professionnels de santé dans l'accueil des étudiants de médecine générale en 4^{ème} année d'internat - Développer des solutions d'hébergement pour les étudiants en stage sur la Haute-Gironde <p>Soutenir l'installation des médecins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du lien avec le guichet unique de l'ARS et du Département pour l'installation des nouveaux médecins - Soutenir l'accompagnement des professionnels de santé dans le cadre de la CPTS - Développer les rencontres avec les nouveaux professionnels de santé installés pour permettre de présenter le Contrat Local de Santé de Haute-Gironde et ses actions 	

Modalité de mise en œuvre	
Fréquence, durée La journée d'accueil des étudiants en santé a lieu tous les 6 mois La communication sur les réseaux sociaux doit être régulière Le Service Sanitaire des Etudiants en santé a lieu tous les ans	
Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) La journée d'accueil des étudiants en santé demande de mobiliser des ressources financières (repas, cadeaux, ...) ainsi que des ressources humaines (participation de l'office de tourisme, de l'ARS, ...) La visite des sites de Haute-Gironde peut nécessiter la mobilisation d'un bus	
Périmètre d'action Sur la Haute-Gironde	
Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
Difficulté de se faire connaitre de l'Université de Bordeaux pour que l'offre de stage soit connue des étudiants santé Mise en place des solutions de logement peut être très longue	Coût pour la journée d'accueil des étudiants supporté par les communautés de communes Financement possible : communication, visite des sites en Haute-Gironde et solutions d'hébergement
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Communication Haute-Gironde : fin d'année 2024 1 ^{er} Service Sanitaire des Etudiants Santé : début 2025 Visite des sites en Haute-Gironde : 2025 Soutien des PS dans l'accueil des étudiants 4 ^{ème} année : 2026 Solutions d'hébergement : 2027	Nombre de journées d'accueil des étudiants santé Outils de communication en santé Nombre d'étudiants santé en Haute-Gironde Evolution du nombre d'installations entre 2024 et 2029

FICHE ACTION 2	
Intitulé de l'action	Fluidifier l'accès aux soins des personnes vulnérables
Axe stratégique	1 – Favoriser le recours aux services de soin
Objectif intermédiaire	1-2 - Agir sur les facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins
Porteur de l'Action	Centre Hospitalier de la Haute-Gironde (PASS)
Public cible	Public vulnérable, éloigné du soin Professionnels en contact avec ce public
Partenaires associés	Communauté de communes, CPTS Haute-Gironde, Assurance Maladie, Mission Locale, MSA, ARS, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Département
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Faible offre de santé sur le territoire • Un travail engagé dans le cadre du premier Contrat Local de Santé Haute-Gironde qui a permis de mettre en place diverses actions qui demandent à être étoffée • De nombreux facteurs d'inégalité dans l'accès aux soins pour les habitants du territoire (mobilité, coût des soins, délai d'ouverture des droits, ...) • Une population étrangère difficile à accompagner vers le soin (représentation, droits absents, ...) • Des discriminations de soins envers les plus précaires • Un taux élevé de personnes en renoncement aux soins pour des problèmes financiers ou de mobilité • Difficulté des médecins généralistes pour remplir les volets médicaux des demandes d'aide à la perte d'autonomie (personnes âgées, personnes handicapées) • Une méconnaissance des aides financières exceptionnelles pour soutenir l'accès aux soins 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
Faciliter l'accès aux droits santé des étrangers Soutenir l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité économique Sensibiliser les patients à la place du soin dans le parcours de vie	
Description de l'action	
Faciliter l'accès aux droits santé des étrangers - Accompagner les saisonniers viticoles dans la déclaration de leurs droits santé - Identifier des employeurs accueillant des personnes étrangères pour les sensibiliser aux droits santé - Développer la visibilité de la PASS Haute-Gironde - Créer un partenariat avec les Espaces France Services du territoire pour l'accompagnement aux démarches numériques	
Soutenir l'accès aux soins des personnes en situation de vulnérabilité économique - Faire connaître les dispositifs d'aides financières pour accéder aux soins - Orienter les personnes vulnérables dans le parcours de soin (différence secteur 1 et 2, tiers-payant, ...) - Faciliter et soutenir le remplissage des dossiers médicaux auprès des professionnels de santé pour les soins sans consentement, la grille AGGIR et le dossier MDPH (temps de sensibilisation, capsules vidéo, déjeuners pros de la CPTS Haute-Gironde, ...)	

Sensibiliser les patients à la place du soin dans le parcours de vie

- Sensibiliser les jeunes et les travailleurs à la place du soin dans leur parcours (atelier collectif, permanences, médiateur de santé pair, ...)
- Travailler avec des communautés éloignées du soin : exemple les gens du voyage
- Faire connaître le centre d'examen de santé et les bilans prévention santé

Modalité de mise en œuvre**Fréquence, durée**

Sensibiliser chaque année les employeurs du territoire

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Partenariat avec l'Assurance Maladie et la MSA ainsi que les Espaces France Services

Financement possible d'outils de communication

Périmètre d'action

Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
Sensibilisation des médecins est compliquée car il est difficile de les mobiliser Peu de contact avec les populations comme les gens du voyage Difficulté d'entrer en contact avec les employeurs du territoire	Le seul coût envisagé concerne un éventuel financement autour d'outils de communication
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Sensibilisation des employeurs : tous les ans en période de recrutement Visibilité de la PASS : fin 2025 Partenariat Assurance Maladie, MSA et Espaces France Services : à créer dès 2025 Sensibilisation sur les dossiers médicaux : 2026/2027	Nombre d'employeurs sensibilisés Nombre de nouveaux suivis par la PASS sur les 5 années du CLS Nombre de sensibilisations réalisées par la CPAM et MSA Outil de sensibilisation pour les professionnels de santé sur le remplissage du dossier Nombre de bilans prévention santé réalisés en Haute-Gironde Intervention de la PASS au sein des communautés éloignées du soin

FICHE ACTION 3

Intitulé de l'action	Evaluer et structurer les parcours santé et addictions en Haute-Gironde
Axe stratégique	1 – Favoriser le recours aux services de soin
Objectif intermédiaire	1-3 – Développer une politique de prise en charge intégrée des addictions
Porteur de l'Action	Centre Hospitalier de la Haute-Gironde (Service addictologie)
Public cible	Professionnels Public en situation d'addiction
Partenaires associés	Centre Hospitalier de Blaye, Mission Locale, La Case, Coreadd, Communautés de communes/CIAS, Association France Addictions, Education Nationale, Gendarmerie, ARS

Constats et contexte

- Un sentiment des professionnels de santé de suivre beaucoup de personnes en situation d'addiction
- De multiples conséquences néfastes liées aux conduites addictives : violences, perte de permis, problématiques bancaires, ...
- Un manque d'offre d'accompagnement et de suivi des personnes addictent
- L'existence de peu de dispositifs « Aller-Vers » en lien avec l'addiction
- L'absence de médecins addictologues sur le territoire
- Tous les acteurs du soin bien identifiés par les différents partenaires
- Un travail de prévention déployé sur l'ensemble du territoire : campagnes nationales (Mois sans tabac, Semaine des addictions), évènementiels locaux, mais à conforter pour toucher tous les acteurs (lien avec parentalité)

Objectif(s) opérationnel(s)

Objectiver la population en situation d'addiction

Structurer l'offre sur le territoire

Description de l'action

Objectiver la population en situation d'addiction

- Réaliser une photographie de la population en situation d'addiction
- Créer un observatoire autour de l'addiction aux substances licites (alcool, tabac) et illicites (drogues) : chiffres, offres existantes, professionnels formés, protocoles, ...
- Identifier le besoin des professionnels (notamment de santé) en termes d'accompagnement et de suivi

Structurer l'offre sur le territoire

- Informer et former les professionnels de santé sur la prise en charge des addictions notamment autour des protocoles existants (médecins, pharmaciens, infirmiers, ...) et au RPIB (discours rassurant et combat des préjugés)
- Développer les interventions auprès des jeunes et sensibiliser les parents aux questions d'addictions : prendre appui sur les dynamiques de territoire (Projets Educatifs de Territoire)
- Valoriser les associations de patients sur le territoire pour permettre aux habitants un accompagnement par les pairs
- Mettre en place un véritable réseau de professionnels et bénévoles autour de l'addiction : sensibilisation et prise en charge

- Créer des outils d'identification des ressources en addiction sur le territoire à la fois pour les professionnels et le grand public

Modalité de mise en œuvre

Fréquence, durée

Organiser une formation tous les ans

Intervention auprès des jeunes tous les ans : écoles, mission locale, PRIJ, ...

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Professionnels à mobiliser pour réaliser les formations

Périmètre d'action

Les actions concernent les professionnels et habitants de la Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
Difficulté de récupérer des chiffres autour de l'addiction : se rapprocher de structures nationales comme l'OFDT Formation des professionnels risque de mobiliser souvent les mêmes personnes et donc de limiter leur intervention	
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Création de l'observatoire des personnes en situation d'addiction : 2025 Création d'outils pour les professionnels et le grand public : 2026	Nombre de formations réalisées Création de l'observatoire Nombre de jeunes sensibilisés Chiffres sur les personnes en situation d'addiction

Axe 2

Structurer les parcours de prévention santé

L'axe 2 du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde a pour objectif de **structurer les parcours de prévention santé**. Il s'agit d'un axe qui s'attarde particulièrement sur les actions de prévention pour aider les habitants à développer des comportements favorables à leur santé.

Dans cet axe, les acteurs ont ciblé tout d'abord une population cible : **les personnes vivant avec une maladie chronique**. Des évolutions sont encore à prévoir pour permettre d'accompagner au mieux ces personnes sur notre territoire. Les **personnes en perte d'autonomie** sont également une population fragile, leur maintien à domicile dans de bonnes conditions est un axe de travail important qui sera abordé dans ce Contrat Local de Santé.

Les jeunes ont également été pointés du doigt pour cet axe de travail. Ces derniers sont particulièrement concernés **par les conduites à risque**. Certaines sont préoccupantes et nécessitent de s'attarder dessus par un travail de prévention auprès des jeunes du territoire.

Enfin, la question de **l'alimentation et de l'activité physique** sera abordée dans ce Contrat Local de Santé car un lien étroit existe entre ces éléments et l'état de santé d'une population. Plusieurs actions de prévention existent déjà donc l'objectif sera d'innover dans l'accompagnement vers une alimentation et une activité physique favorables à la santé.

Objectifs intermédiaires et fiches actions de l'axe 2

Dans cet axe, 4 objectifs de travail ont été identifiés. Pour chaque objectif, une fiche action a été créée et coconstruite par les partenaires du territoire :

Objectif 2-1 : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique	FA 4 :
Objectif 2-2 : Prévenir les conduites à risque chez les jeunes	FA 5 : Diminuer les conduites à risques chez les jeunes de la Haute-Gironde
Objectif 2-3 : Favoriser une alimentation et une activité physique favorables à la santé	FA 6 : Innover dans l'accompagnement vers une alimentation et une activité physique favorables à la santé
Objectif 2-4 : Accompagner le virage domiciliaire	FA 7 :

FICHE ACTION 4

Intitulé de l'action	
Axe stratégique	2- Structurer les parcours de prévention santé
Objectif intermédiaire	2-1 - Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique
Porteur de l'Action	
Public cible	
Partenaires associés	
Constats et contexte	
Objectif(s) opérationnel(s)	
Description de l'action	
Modalité de mise en œuvre	
Fréquence, durée Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) Périmètre d'action	
Points de vigilance éventuels	
Coût de l'action	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	
Personne(s) à contacter	

FICHE ACTION 5	
Intitulé de l'action	Diminuer les conduites à risques chez les jeunes de la Haute-Gironde
Axe stratégique	2- Structurer les parcours de prévention santé
Objectif intermédiaire	2-2 Prévenir les conduites à risque chez les jeunes
Porteur de l'Action	Mission Locale
Public cible	Jeunes (9-25 ans) Professionnels de la jeunesse
Partenaires associés	Mission Locale, Caisse Allocations Familiales, Pôle de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Savin, Le Cri, Education Nationale, Service Jeunesse des communautés de communes, Centre Hospitalier de Blaye, ARS, Département, Léo Lagrange Sud-Ouest
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Danger de l'exposition des jeunes à certains contenus sur les réseaux sociaux ou à des vidéos non adaptées (séries, films, jeux vidéos interdits aux moins de 16 ans) Des parents non informés ou démunis face à leurs enfants dépendants des écrans Des conduites à risque plus fréquentes autour de l'addiction et de la sexualité Un désintérêt des jeunes sur les ateliers de prévention santé Problématique de la mésestime de soi, de son rapport au corps et de son impact sur l'alimentation Problématique de la consommation quotidienne d'alcool pour certains jeunes. Méconnaissance des dispositifs existants pour demander de l'aide Une agressivité croissante au sein des établissements scolaires (jeux dangereux, bagarres, ...) Manque de dispositif d'accompagnement ou de cellules d'écoute 1 seul CISPD sur la Haute-Gironde Des ressources gratuites disponibles pour les jeunes (hackeuse du net, bilan prévention santé, CeGIDD, consultation diététique du PSP, ...) mais souvent mal connues 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risque grâce à des actions innovantes</p> <p>Faire connaître et renforcer le maillage du territoire</p> <p>Développer un réseau d'acteurs pour soutenir les jeunes</p>	
Description de l'action	
<p>Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risque grâce à des actions innovantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le déploiement des promeneurs du net : créer un collectif, mettre en place des formations, ... - Identifier des jeunes référents sur les conduites à risque et développer les sensibilisations de pair à pair. - Proposer des actions de sensibilisation innovantes et attractives (peluches, application, jeux de société, ...) pour les jeunes. <p>Faire connaître et renforcer le maillage du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la connaissance des dispositifs existants sur le territoire - exemple : entretiens sexualité pour les garçons chez les sage-femmes, les bilans prévention de l'Assurance Maladie, ... - Proposer des permanences de professionnels de santé dans les établissements recevant du jeune public : sage-femmes, IDE, CeGIDD, consultations jeunes consommateurs, Bus en +, ... - Créer un annuaire numérique des ressources du territoire (lien avec la Boussole des jeunes). 	

Développer un réseau d'acteurs pour soutenir les jeunes, les parents et les professionnels

- Former des professionnels de la jeunesse sur divers sujets en lien avec les problématiques des jeunes : sexualité, addiction, risque suicidaire, scarification, troubles alimentation, émotions liées au couple, ...
- Intervenir auprès des parents, des acteurs éducatifs et des professionnels de l'enseignement en proposant des temps d'informations et d'échanges (café parents, accueil spécifique des parents à l'entrée en maternelle avec des professionnels de santé, ...)
- Créer des pôles ressources pour les jeunes pour permettre à ces-derniers de demander de l'aide
- Créer des pôles ressource de proximité pour les parents en partenariat avec les enseignants du territoire

Modalité de mise en œuvre**Fréquence, durée**

Rencontre du collectif Promeneurs du net chaque semestre

Actions de sensibilisation à réaliser chaque année sur tous les établissements concernés

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Possible financement pour les différentes formations et sensibilisations

Achat de matériel pour animer les ateliers

Périmètre d'action

Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
La mobilisation des publics jeunes sur les ateliers même s'ils sont innovants peut s'avérer compliqué. La mobilisation des professionnels de santé dans les établissements demande une disponibilité importante.	Animation des ateliers Animation des formations Achat du matériel pour les ateliers Pôle ressources
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Création collectif Promeneurs du Net : 2025 Actions de sensibilisation innovantes : 2026 Déploiement de la connaissance des structures du territoire : 2026 Formation des professionnels et création du pôle ressource : 2027 Intervention des professionnels de santé dans les établissements accueillant des jeunes : 2028	Nombre de réunions et intervenants pour le collectif des Promeneurs du Net Nombre d'ateliers innovants réalisés Evolution du nombre de consultations : CeGIDD, entretien homme chez les sages-femmes, Mon Bilan Prévention Santé, ... Nombre de formations pour les professionnels Création pôle ressource

FICHE ACTION 6

Intitulé de l'action	Innover dans l'accompagnement vers une alimentation et une activité physique favorables à la santé
Axe stratégique	2- Structurer les parcours de prévention santé
Objectif intermédiaire	2-3 – Favoriser une alimentation et une activité physique favorables à la santé
Porteur de l'Action	Démarche Alimentaire Territoriale de Haute-Gironde GE APA Santé
Public cible	Habitants de la Haute-Gironde
Partenaires associés	Projet Alimentaire Territorial (PAT), ASEPT, Pôle de Santé de Saint-Savin, IREPS, EVS Les Champs du Possible, Centre Hospitalier de Blaye, Mission Locale, ARS, IDE Asalée, PEPS, Epicerie sociales et solidaires, Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), Communauté de Communes, Pôle ETP Nouvelle-Aquitaine
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Offre de sport (clubs sportifs) insuffisante sur le territoire • Offre de sport santé existante mais restreinte avec souvent une difficulté de poursuivre après le programme • Augmentation de la sédentarité via l'utilisation plus fréquente des écrans • Manque de connaissance des aides, droits pour accéder au sport • Problématique financière et de mobilité pour faire du sport • Absence de culture culinaire pour les familles souvent défavorisées • Priorisation budgétaire défavorable à sa santé à laquelle s'ajoute une inflation qui a augmenté les prix des produits frais/légumes • Nombreuses représentations erronées autour du sport et de l'alimentation : sport de compétition, bien manger coûte cher, le fait-maison ça prend du temps, ... 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Développer les Maisons Sport Santé sur la Haute-Gironde</p> <p>Accompagner les habitants vers une alimentaire saine et de qualité</p> <p>Mener des actions liant l'activité physique et l'alimentation</p>	
Description de l'action	
<p>Développer les Maisons Sport Santé sur la Haute-Gironde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le déploiement des maisons sport santé sur la Haute-Gironde - Développer l'accueil et l'orientation autour de l'activité physique via les Maisons Sport Santé - Proposer une offre d'accompagnement global avec un bilan activité physique, nutritionnel et santé via les Maisons Sport Santé <p>Accompagner les habitants vers une alimentaire saine et de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une approche innovante pour sensibiliser les habitants à l'alimentation de qualité : événements nationaux, réseaux sociaux, intervention dans les files d'attente des bénéficiaires de l'aide alimentaire, ateliers batchcooking, ateliers sur les étiquettes des produits ... - Participer à la démarche de construction d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) sur la Haute-Gironde <p>Mener des actions liant l'activité physique et l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une démarche ludique de défi autour de l'alimentation et/ou de l'activité physique entre différentes structures du territoire : Espaces de Vie Sociaux, Mission Locale, GEM, ESAT, ... 	

- Créer un site internet sur le territoire qui valorise toutes les initiatives favorisant l'activité physique (clubs sportifs, clubs de randonnée, circuits...) et l'alimentation (lien vers le site producteurs-haute-gironde.fr, carte des marchés, jardins partagés, calendrier des fruits & légumes de saison, recettes...), à l'image du site mangerbouger.fr
- Développer les entretiens motivationnels sur le territoire
- Signer la charte du Programme National Nutritionnel Santé (PNNS) à l'échelle de la Haute-Gironde

Modalité de mise en œuvre

Fréquence, durée

Créer des défis chaque année sur le thème de l'alimentation ou de l'activité physique
Mener des ateliers innovants en lien avec l'alimentation et l'activité physique : tous les ans

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Partenariat avec des structures souhaitant relever des défis autour de l'alimentation et activité physique
Partenariat avec les professionnels de santé pour étoffer l'offre des Maisons Sport Santé
Mise en place des ateliers : intervenants et locaux à identifier
Site internet à créer : financement nécessaire
Formation à l'entretien motivationnel
Mise en place de la charte PNNS

Périmètre d'action

Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
<p>La création des Maisons Sport Santé n'est pas obligatoirement accompagnée d'une aide financière. La récurrence des défis et des ateliers peut rapidement être chronophage. Difficulté de mobiliser des participants sur des ateliers alimentation/activité physique.</p>	<p>Maisons Sport Santé Animation des ateliers Création du site internet Formation sur les entretiens motivationnels</p>
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
<p>Participer à la démarche SSA : dès 2025 Site internet alimentation/activité physique : 2027 Création des Maisons Sports Santé : 2028</p>	<p>Nombre de Maisons Sport Santé en Haute-Gironde Site internet alimentation/activité physique Haute-Gironde Nombre de personnes formées à l'entretien motivationnel Nombre de charte PNNS signées Nombre d'événements organisés par le CLS sur la nutrition</p>

FICHE ACTION 7

Intitulé de l'action	
Axe stratégique	2- Structurer les parcours de prévention santé
Objectif intermédiaire	2-4 – Accompagner le virage domiciliaire
Porteur de l'Action	
Public cible	
Partenaires associés	
Constats et contexte	
Objectif(s) opérationnel(s)	
Description de l'action	
Modalité de mise en œuvre	
Fréquence, durée Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) Périmètre d'action	
Points de vigilance éventuels	
Coût de l'action	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	
Personne(s) à contacter	

Axe 3

Promouvoir une santé mentale positive

L'axe 3 du Contrat Local de Santé a pour objectif de **promouvoir une santé mentale positive**. Comme l'a dit l'OMS : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social* ».

Cet axe comporte un volet « curatif » via **l'accès aux soins psychiques** dont l'offre ne cesse de diminuer depuis quelques années notamment en psychiatrie. Le territoire doit ainsi pouvoir s'appuyer sur de nouvelles forces vives en nombre et qui permettront de pallier le manque de médecins psychiatres.

Cet axe comporte également un volet « préventif ». Les partenaires ont souhaité travailler sur la **promotion de la santé mentale**. Les habitants doivent avoir la possibilité de découvrir tous les aspects concernant la santé mentale : tout le monde a une santé mentale et peut en prendre soin.

Enfin, un important travail de **lutte contre les violences intrafamiliales** avait déjà été entamé dans le cadre du premier Contrat Local de Santé. Les partenaires ont décidé de poursuivre ces actions, de les renforcer et surtout de les multiplier. L'objectif étant de créer une **véritable politique publique en matière de violences intrafamiliales sur la Haute-Gironde**.

Objectifs intermédiaires et fiches actions de l'axe 3

Dans cet axe, 3 objectifs de travail ont été identifiés. Pour chaque objectif, une fiche action a été créée et coconstruite par les partenaires du territoire :

Objectif 3-1 : Renforcer l'accès aux services de soins psychiques	FA 8 : Développer la coopération et la connaissance des structures en santé mentale
Objectif 3-2 : Agir sur les facteurs protecteurs de santé mentale	FA 9 : Renforcer la santé mentale des habitants de la Haute-Gironde
Objectif 3-3 : Consolider la stratégie de lutte contre les violences intrafamiliales	FA 10 : Créer une véritable politique publique en matière de violences intrafamiliales

FICHE ACTION 8	
Intitulé de l'action	Développer la coopération et la connaissance des structures en santé mentale
Axe stratégique	3 – Promouvoir une santé mentale positive
Objectif intermédiaire	3-1 Renforcer l'accès aux services de soins psychiques
Porteur de l'Action	Argos 2001
Public cible	Habitants de la Haute-Gironde
Partenaires associés	Centre Hospitalier de Libourne (Garderose), communautés de communes, Handamos, DAC Haute-Gironde, CLIC Haute-Gironde, Argos 2001, AMSAD, ADAPEI, GEM, Education Nationale, Unafam
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des personnes en ALD pour affection psychiatrique (hommes et femmes confondus) Hospitalisations pour tentative de suicides qui a diminué mais qui est toujours supérieur aux moyennes départementales et nationales Augmentation des jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée (2,5% des jeunes) Une faible offre en psychiatrie qui est fortement saturée (liste d'attente conséquente) 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Développer la coopération entre la psychiatrie et les professionnels de santé</p> <p>Sensibiliser à la santé mentale et travailler sur la déstigmatisation</p> <p>Créer et faire connaitre les outils d'informations autour de la santé mentale</p>	
Description de l'action	
<p>Développer la coopération entre la psychiatrie et les professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur le logigramme d'orientation créé dans le cadre du premier Contrat Local de Santé en le développant et en le présentant auprès des professionnels de santé et du grand public (site internet, vidéos capsules, ...) Faire du lien entre la psychiatrie et les professionnels de santé en organisant des temps d'échanges, des formations ou des soirées conviviales. Soutenir le déploiement des infirmiers coordinateurs en psychiatrie du groupement de coopération sanitaire (GCS) du centre hospitalier de Libourne dans les structures d'exercice coordonné (MSP, CPTS) <p>Sensibiliser à la santé mentale et travailler sur la déstigmatisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser des temps de rencontre entre les professionnels de la psychiatrie et les jeunes pour déstigmatiser la psychiatrie. Sensibiliser les élus et professionnels (service enfance jeunesse, éducation nationale, ...) qui interviennent auprès des adolescents. Poursuivre la mobilisation et les actions lors des semaines d'informations sur la santé mentale. Déployer le PSSM niveau 1 (grand public) vers le tout public <p>Créer et faire connaitre les outils d'informations autour de la santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer des temps d'interventions sur le territoire pour faire connaître les dispositifs d'accompagnement : actions mobiles, aller-vers (stands lors d'événements sur la Haute-Gironde) Créer des journées thématiques dans les établissements scolaires : violences, harcèlement, santé mentale, ... Faire connaître les annuaires du territoire ainsi que le dispositif d'évaluation d'urgence du Centre-Médico Psychologique adulte : IOA 	

- Créer un site internet dédié à la santé mentale qui ferait des liens avec d'autres interfaces comme le logigramme ou le site du Psycom.
- Favoriser le déploiement de Questions Psy et de la téléconsultation en psychiatrie

Modalité de mise en œuvre

Fréquence, durée

Soirée conviviale et/ou formation : 1 fois par an

Poursuivre les actions dans le cadre des SISM : 1 fois par an

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels)

Partenariat avec la psychiatrie

Support pour le logigramme d'orientation

Périmètre d'action

Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
Difficulté de mobiliser le secteur de la psychiatrie	Logigramme d'orientation : financement possible pour le logiciel support Recrutement des IDE du GCS
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Développer la connaissance des annuaires, téléconsultation, Questions Psy, ... : dès 2025 Lancement du logigramme d'orientation : fin 2025 Rencontre psychiatrie et jeunes : 2026 Déployer le PSSM niveau 1 : 2026 Sensibilisation des élus et des professionnels de la jeunesse : 2027 Déploiement des IDE du GCS : 2027 Site internet dédié à la santé mentale : 2027/2028	Création d'un logigramme d'orientation Utilisation du logigramme d'orientation Nombre d'échanges entre les acteurs du territoire et les professionnels de la psychiatrie Nombre de rencontre entre jeunes et professionnels de la psychiatrie

FICHE ACTION 9

Intitulé de l'action	Renforcer la santé mentale des habitants de la Haute-Gironde
Axe stratégique	3 – Promouvoir une santé mentale positive
Objectif intermédiaire	3-2 Agir sur les facteurs protecteurs de santé mentale
Porteur de l'Action	PRIJ de Blaye
Public cible	Tout public mais en particulier les publics vulnérables (jeunes)
Partenaires associés	Associations de patients (Unafam, ...), Groupe d'Entraide Mutual (GEM), Psychom Nouvelle-Aquitaine, ASEPT, Centre Hospitalier de Libourne, Adapei, Handamos, ARS, association Rénovation, Communautés de Communes via les services jeunesse et service sociaux, Mission Locale, Promotion Santé Nouvelle Aquitaine, éducation nationale
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> ● Peu d'actions en lien avec la promotion de la santé mentale en Haute-Gironde ● Stigmatisation de la santé mentale ● Isolement des publics fragiles et notamment des jeunes ● Un sentiment d'insécurité et d'anxiété de plus en plus ressenti par les jeunes. ● Le déploiement du Psycom en Nouvelle-Aquitaine et la formation des acteurs ● Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) de plus en plus présent et reconnu sur les territoires ● Manque de connaissance des jeunes sur ce qu'est la santé mentale 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Développer la connaissance et la déstigmatisation de la santé mentale chez les jeunes</p> <p>Améliorer la connaissance des ressources du territoire favorisant la protection mentale</p> <p>Soutenir les actions de lien social</p>	
Description de l'action	
<p>Développer la connaissance et la déstigmatisation de la santé mentale chez les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le Psycom pour proposer des ateliers de sensibilisation (cosmos mental, jardin du dedans, ...) - Faire du lien avec la psychiatrie pour déstigmatiser la maladie mentale en développer des temps d'échanges et de rencontres - Déployer les formations en Premiers Secours Santé Mentale (PSSM) pour le grand public - Poursuivre les événements s'inscrivant dans le cadre des Semaines d'Informations pour la Santé Mentale - Créer un projet territorial autour des Compétences Psychosociales (CPS) <p>Améliorer la connaissance des ressources du territoire favorisant la protection mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser et faire connaître le guide ressource Haute-Gironde/Libournais de Rénovation - Valoriser l'annuaire du Réseau Santé Social et le guide des élus sur la santé mentale - Soutenir le déploiement des Promeneurs du Net sur la Haute-Gironde (recrutement et formations) <p>Soutenir les actions de lien social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur le sujet de la médiation animale - Crée un lieu de lien social pour les habitants du nord du territoire de la Haute-Gironde (exemple : Groupe d'Entraide Mutual) 	

Modalité de mise en œuvre	
Fréquence, durée : Temps de sensibilisation sur la connaissance de la santé mentale doit se faire chaque année de manière régulière sur le territoire Actualisation et communication des annuaires et guides : tous les ans (date anniversaire) Temps d'échanges entre les jeunes et professionnels de la psychiatrie (1 à 2 fois par an) à partir de 2026 Formations PSSM : 1 à 2 par an à partir de 2027 SISM : chaque année dès 2025	
Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) : Un prestataire sera sélectionné pour faire les formations PSSM et Promeneurs du Net Un groupe de travail sera mis en place pour organiser les SISM Trouver un local pour déployer la structure de lien social Formations PSSM : identification d'un budget Partenaire pour développer la médiation animale	
Périmètre d'action : Territoire de la Haute-Gironde	
Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
Les SISM existent depuis 2023 mais sont financés chaque année par le PTSI dont les financements peuvent prendre fin à tout moment. Pas encore d'action identifiée autour de la médiation animale. Coordination des CPS demande de connaître tous les projets sur le territoire et de faire adhérer les acteurs	Formation PSSM et Promeneurs du Net : ces formations sont généralement gratuites mais une aide financière pourra peut-être être nécessaire Événements dans le cadre des SISM : les actions organisées dans le cadre des SISM sont souvent payantes (spectacle, animation, ...)
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Temps de sensibilisation sur la connaissance de la santé mentale : 2025 Temps d'échanges entre les jeunes et professionnels de la psychiatrie : 2026 Formations PSSM : 2027 Médiation animale : 2027 Lieu ressource lien social : 2028	Nombre de sensibilisation auprès des jeunes Nombre de formations PSSM Nombre de formations santé mentale Nombre d'événements dans le cadre des SISM Nombre d'annuaires mises à jour en 2028

FICHE ACTION 10

Intitulé de l'action	Créer une véritable politique publique en matière de violences intrafamiliales
Axe stratégique	3 – Promouvoir une santé mentale positive
Objectif intermédiaire	Consolider la stratégie de lutte contre les violences intrafamiliales
Porteur de l'Action	Communauté de Communes de l'Estuaire
Public cible	Victimes de violences intrafamiliales, auteurs de violences intrafamiliales, professionnels intervenants auprès de ce public, professionnels de la jeunesse
Partenaires associés	Vict'Aid, Centre Hospitalier de la Haute-Gironde, Communautés de Communes, Tribunal Judiciaire de Libourne, Département, SPIP, Professionnels de santé, Gendarmerie, APAFED, CAF, RPNA, MSA, Mandataires judiciaires, Sous-Préfecture, Collèges, EVS, AMSAD Haute-Gironde, ARS, Planning familial, UMJP Libourne, DAC33, Palais des Louves, CIDFF, Centre Hospitalier de Libourne, Cité Caritas

Constats et contexte

- Une augmentation des violences intrafamiliales depuis ces 5 dernières années (+ 63%)
- La présence d'une intervenante sociale en gendarmerie en Haute-Gironde
- Un réseau de partenaires solides et formés à la lutte contre les violences intrafamiliales
- Des actions mis en place dans le cadre du premier CLS à renforcer et à pérenniser
- Le manque d'actions dans la lutte contre la récidive auprès des auteurs de violences intrafamiliales

Objectif(s) opérationnel(s)

Coordonner et soutenir la lutte contre les violences intrafamiliales en Haute-Gironde

Identifier les besoins du territoire en termes d'accompagnement dans la lutte contre les violences intrafamiliales

Développer les actions envers les auteurs de violences conjugales afin d'éviter la récidive

Intervenir précocement auprès des jeunes sur les questions de violences

Description de l'action

Coordonner et soutenir la lutte contre les violences intrafamiliales en Haute-Gironde

- Pérenniser les actions du premier Contrat Local de Santé : consultations psychologiques pour les victimes de violences intrafamiliales, transports vers les unités médico-judiciaires, outils de communication et de sensibilisation, ...

- Organiser des réunions annuelles de pilotage pour maintenir le partenariat, identifier les objectifs de travail annuels et rendre compte aux partenaires des actions faites dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales

- Poursuivre et développer le réseau des psychologues intervenant dans le cadre des violences intrafamiliales

- Proposer de l'analyse de pratiques auprès des professionnels de Haute-Gironde pour les soutenir dans leur travail et dans l'accompagnement des victimes

- Poursuivre les formations ou événements (temps forts) de sensibilisation des professionnels et du grand public sur les violences intrafamiliales

Identifier les besoins du territoire en termes d'accompagnement dans la lutte contre les violences intrafamiliales

- Réaliser une étude sur les violences intrafamiliales en Haute-Gironde pour identifier les principales problématiques et besoins du territoire.

- Mettre en place les recommandations de l'étude.

Développer les actions envers les auteurs de violences conjugales afin d'éviter la récidive

- Proposer des formations auprès des professionnels de Haute-Gironde pour monter en compétences dans l'accompagnement des auteurs
- Proposer des temps de sensibilisation pour informer les partenaires de l'intérêt d'accompagner les auteurs dans la lutte contre les violences
- Dupliquer des actions proposées aux victimes de violences sur les auteurs (consultations psychologiques, création d'outils, temps d'échanges, ...)

Intervenir précocement auprès des jeunes sur les questions de violences

- Sensibiliser et outiller les jeunes sur la prévention des violences (consentement, sexualité, ...)
- Former les professionnels de la jeunesse aux signalements/suspicions de violence (Education Nationale – RASED, Mission Locale, PRIJ, ...)
- Sensibiliser les familles d'accueil sur l'accompagnement des enfants victimes

Modalité de mise en œuvre**Fréquence, durée :**

COPIL et temps fort auront lieu une fois par an

Etude sur les violences intrafamiliales : à réaliser dans le courant de l'année 2025 d'une durée maximum d'un an

Analyse de pratiques : proposer des temps de rencontre tous les 6 mois sur le territoire

Formations et sensibilisations : à proposer tout au long du CLS.

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) :

Divers partenaires seront mobilisés dans le cadre des formations : Vict'Aid, Gendarmerie, Parquet de Libourne, UMJP de Libourne, UMPJ de Bordeaux, le CPCA, le SPIP, ...

Un prestataire ou salarié sera sélectionné pour réaliser l'étude sur les VIF.

Périmètre d'action :

L'ensemble des actions concernent les professionnels et les habitants de la Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
La pérennité des actions dépend des réponses aux appels à projet : chronophage et non pérenne L'accompagnement des auteurs ne fait pas l'unanimité chez les professionnels	Temps de sensibilisation : les temps de sensibilisation pourront être réalisés par les partenaires du territoire sans coût associé Etude : une demande de financement sera faite pour financer le prestataire/salarié concerné Analyse de pratiques : financement nécessaire à prévoir sur plusieurs années

Calendrier	Indicateurs d'évaluation
<p>Les formations auront lieu tout au long du CLS : Formation pour l'accompagnement des auteurs : fin d'année 2024 Formations pour les jeunes : à débuter en 2026 jusqu'en 2029 Analyse de pratique : à débuter en 2026 jusqu'en 2029 Etude VIF : à réaliser en 2025 Mise en œuvre des recommandations de l'étude : de 2026 à 2029</p>	<p>Réalisation des formations sur les auteurs, auprès des jeunes, auprès des professionnels de l'éducation nationale, des familles d'accueil Diminution du nombre de victimes de violences intrafamiliales Réalisation d'une étude sur les violences intrafamiliales Organisation des COPIL chaque année Création d'un groupe d'analyses de pratiques Nombre d'auteurs ayant suivi des consultations psychologiques Nombre d'outils supplémentaires créés</p>

Axe 4

Mieux prendre en compte le lien entre la santé et l'environnement

L'axe 4 du Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde s'attarde sur **la santé environnementale**. Les facteurs environnementaux ont un impact sur la santé humaine. Avertir la population sur ce sujet lui permettra de mieux agir pour protéger sa santé.

Les partenaires ont identifié **les professionnels comme relais d'information pour sensibiliser la population** aux risques sur la santé de certains facteurs environnementaux comme les pesticides, les Composés Organiques Volatils, les microparticules, etc. Les professionnels ne sont souvent pas formés sur ces questions, le rôle du Contrat Local de Santé sera de leur apporter des informations et des outils utilisables pour eux et leurs usagers.

De plus, de nombreux polluants existent au sein même des habitations. Les premiers impactés sont les jeunes enfants puisque leurs organismes sont plus perméables à ces agents toxiques. Pour préserver leur santé, les partenaires ont pour objectif de **limiter la pollution de l'air intérieur au sein des habitations et des lieux d'accueil du jeune enfant**.

Objectifs intermédiaires et fiches actions de l'axe 4 :

Dans cet axe, 2 objectifs de travail ont été identifiés. Pour chaque objectif, une fiche action a été créée et coconstruite par les partenaires du territoire :

Objectif 4-1 : Soutenir les professionnels dans le relais d'information sur la santé environnementale	FA 11 : Sensibiliser les professionnels à l'impact de l'environnement sur la santé des habitants
Objectif 2 : Développer des environnements intérieurs favorables à la santé	FA 12 : Limiter la pollution de l'air intérieur au sein des habitations et lieux d'accueil du jeune enfant

FICHE ACTION 11

Intitulé de l'action	Sensibiliser les professionnels à l'impact de l'environnement sur la santé des habitants
Axe stratégique et Objectif	4 – Mieux prendre en compte le lien entre la santé et l'environnement 4-1 Soutenir les professionnels dans le relais d'information sur la santé environnementale
Porteur de l'Action	
Public cible	Professionnels de santé Professionnels de la jeunesse
Partenaires associés	ARS, communautés de communes, Assurance Maladie, Centre Hospitalier de Blaye, Protection Maternelle Infantile du Département, Cépahges

Constats et contexte

- Des professionnels peu formés aux questions de santé environnement
- La question de la santé environnementale est de plus en plus traitée par les pouvoirs publics
- Une utilisation des intrants chimiques sur les parcelles viticoles de Haute-Gironde
- Le programme Cépahges en Haute-Gironde permet de travailler sur l'exposition des professionnels et riverains aux produits phytosanitaires
- Une prolifération des espèces vecteurs de maladie et des espèces allergènes
- L'augmentation du dérèglement climatique qui a des impacts sur la mortalité par chaleur, les risques solaires, le développement de bactéries aquatiques dans les zones de baignade, les inondations, l'éco-anxiété, la concentration et l'allongement des périodes de pollen, ...
- Un faible nombre d'acteurs travaillant sur la question de la santé environnementale
- Plus de 23 % des ménages en précarité énergétique logement ou mobilité quotidienne

Objectif(s) opérationnel(s)

Sensibiliser les élus et les professionnels aux questions de santé environnementale

Faire le relais d'informations auprès des professionnels concernant la prolifération des espèces invasives, l'aménagement du territoire, le dérèglement climatique et les logements précaires

Description de l'action

Sensibiliser les élus et les professionnels aux questions de santé environnementale

- Réaliser un état des lieux sur les besoins et connaissances des habitants du territoire
- Poursuivre la sensibilisation des professionnels de santé au risque des pesticides en lien avec le programme Cépahges
- Développer des sessions de sensibilisation sur la santé environnementale comme par exemple via la Fresque du Climat ou les Délégués à l'Assurance Maladie (DAM)
- Valoriser les formations sur la Santé Environnementale (MOOC de l'ARS, ...)
- Faire du lien avec les structures d'aménagement du territoire : PCAET des communautés de communes, Allô Habitat, ...

Faire le relais d'informations auprès des professionnels concernant la prolifération des espèces invasives, l'aménagement du territoire, le dérèglement climatique et les logements précaires

- Sensibiliser le public et notamment le milieu scolaire sur la problématique des espèces invasives : jeux, expositions, ...
- Valoriser et faire connaitre le travail des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI)
- Créer des événements comme des journées techniques sur la prolifération ou des retours d'expérience (élus, professionnels, ...)

<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaitre les Etudes d'Impact en Santé (EIS) auprès des élus - Permettre l'aide au financement de pièges des espèces invasives 					
Modalité de mise en œuvre					
<p>Fréquence, durée Organiser une rencontre entre les PCAET et le CLS : tous les ans Animer des ateliers type Fresque Santé Environnementale : tous les ans</p> <p>Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) Structures porteuses des CMEI Outils et partenaires pour sensibiliser à lutte contre les espèces invasives Formations en Santé Environnementale (MOOC, Fresque du Climat, ...) Programme Cépahges</p> <p>Périmètre d'action Haute-Gironde</p>					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e6a231; color: white;"> <th style="padding: 5px;">Points de vigilance éventuels</th><th style="padding: 5px;">Coût de l'action</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 10px;">Le sujet de la Santé Environnementale est peu investi par les professionnels du territoire en dehors des dispositifs obligatoires (PCAET, ...)</td><td style="padding: 10px;">Financement de pièges ou autres outils visant à réduire la prolifération d'espèces invasives Prestataire ou partenaire pour animer des ateliers type Fresque du Climat</td></tr> </tbody> </table>		Points de vigilance éventuels	Coût de l'action	Le sujet de la Santé Environnementale est peu investi par les professionnels du territoire en dehors des dispositifs obligatoires (PCAET, ...)	Financement de pièges ou autres outils visant à réduire la prolifération d'espèces invasives Prestataire ou partenaire pour animer des ateliers type Fresque du Climat
Points de vigilance éventuels	Coût de l'action				
Le sujet de la Santé Environnementale est peu investi par les professionnels du territoire en dehors des dispositifs obligatoires (PCAET, ...)	Financement de pièges ou autres outils visant à réduire la prolifération d'espèces invasives Prestataire ou partenaire pour animer des ateliers type Fresque du Climat				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e6a231; color: white;"> <th style="padding: 5px;">Calendrier</th><th style="padding: 5px;">Indicateurs d'évaluation</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 10px;">Rencontre entre PCAET et CLS : dès 2025 Animer des ateliers type Fresque du Climat : fin 2025 Présenter et développer les CMEI : 2026 Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives auprès des enfants : 2026 Présentation des EIS aux élus : 2027 Journée thématique ou retour d'expérience : 2027</td><td style="padding: 10px;">Nombre de rencontres PCAET et CLS Réalisation d'un questionnaire pour les professionnels de santé Formation Fresque du Climat Animation d'ateliers sur le thème de la Fresque Réalisation d'une Etude d'Impact en Santé Ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives Nombre d'intervention des CMEI en Haute-Gironde Nombre d'actions en lien avec Cépahges</td></tr> </tbody> </table>		Calendrier	Indicateurs d'évaluation	Rencontre entre PCAET et CLS : dès 2025 Animer des ateliers type Fresque du Climat : fin 2025 Présenter et développer les CMEI : 2026 Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives auprès des enfants : 2026 Présentation des EIS aux élus : 2027 Journée thématique ou retour d'expérience : 2027	Nombre de rencontres PCAET et CLS Réalisation d'un questionnaire pour les professionnels de santé Formation Fresque du Climat Animation d'ateliers sur le thème de la Fresque Réalisation d'une Etude d'Impact en Santé Ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives Nombre d'intervention des CMEI en Haute-Gironde Nombre d'actions en lien avec Cépahges
Calendrier	Indicateurs d'évaluation				
Rencontre entre PCAET et CLS : dès 2025 Animer des ateliers type Fresque du Climat : fin 2025 Présenter et développer les CMEI : 2026 Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives auprès des enfants : 2026 Présentation des EIS aux élus : 2027 Journée thématique ou retour d'expérience : 2027	Nombre de rencontres PCAET et CLS Réalisation d'un questionnaire pour les professionnels de santé Formation Fresque du Climat Animation d'ateliers sur le thème de la Fresque Réalisation d'une Etude d'Impact en Santé Ateliers de sensibilisation sur les espèces invasives Nombre d'intervention des CMEI en Haute-Gironde Nombre d'actions en lien avec Cépahges				
Personne(s) à contacter					

FICHE ACTION 12

Intitulé de l'action	Limiter la pollution de l'air intérieur au sein des habitations et lieux d'accueil du jeune enfant
Axe stratégique	4 – Mieux prendre en compte le lien entre la santé et l'environnement
Objectif intermédiaire	4-2 – Développer des environnements intérieurs favorables à la santé
Porteur de l'Action	Communauté de communes de l'Estuaire
Public cible	Enfants, parents, élus, professionnels de la petite-enfance et de la parentalité
Partenaires associés	Services petite-enfance des communautés de communes, équipes PMI mode d'accueil et santé jeune enfant du Département, maternité du CH de Blaye, Prestataire santé environnementale, PAT, ARS, élus petite-enfance
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de sensibilisation des élus aux questions de santé environnementale alors qu'ils ont un rôle clé dans le développement de cette politique ● Existence de nombreuses sources de pollution de l'air intérieur : aérosol, tabac, colle, meubles, peintures, ... ● Des effets néfastes prouvés sur la santé suite à une exposition aux composés organiques volatiles, composés organiques semi-volatiles (phtalates et retardateurs de flamme) et pesticides à usage domestique et vétérinaire ● Un public cible plus fragile que la population adulte ● Une étude de la qualité de l'air dans les crèches de Haute-Gironde en cours dont les premiers résultats montrent des taux globalement satisfaisants aux COV, phtalates et pesticides ● Des obligations légales qui imposent de mesurer l'air intérieur et de prévoir des actions au sein de chaque structure accueillant des mineurs 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Etudier les sources de pollution intérieure dans les lieux d'accueil du jeune enfant en Haute-Gironde</p> <p>Sensibiliser les professionnels qui gravitent autour de la petite-enfance aux questions de pollution de l'air intérieur</p> <p>Réduire les polluants alimentaires intérieurs des établissements et des logements personnels</p>	
Description de l'action	
<p>Poursuivre l'étude de la qualité de l'air dans les crèches avec le prestataire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations auprès des agents pour améliorer les bonnes pratiques en intérieur (dont les journées inter-crèches) - Identifier un plan d'action pour surveiller la qualité de l'air intérieur et réduire les sources de polluants - Organiser une conférence de restitution des résultats - Poursuivre cette étude dans les écoles <p>Sensibiliser les professionnels qui gravitent autour de la petite-enfance aux questions de pollution de l'air intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les assistantes maternelles notamment via l'intervention du Département (formation initiale, rencontres, ...) - Développer des référents Santé Environnement dans les établissements et au sein du Département - Outiller les professionnels en s'appuyant sur des documents déjà existants (lien Fiche action 11) 	

Réduire les polluants alimentaires intérieurs des établissements et des logements personnels

- Sensibiliser les parents à la question de l'alimentation saine chez les tous petits : par exemple organiser des ateliers parents-enfants pour apprendre de façon ludique ou développer des actions innovantes (Ordonnance verte)
- Proposer des ateliers sur l'alimentation saine aux assistantes maternelles

Modalité de mise en œuvre**Fréquence, durée :**

Organiser des sensibilisations 2 fois par an

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) :

Faire appel à un prestataire pour la réalisation de l'étude et la mise en place des formations/sensibilisations
Travail en partenariat avec les Projets Alimentaires Territoriaux afin d'aborder la question de l'alimentation saine.
Outils pour informer les professionnels sur les questions de santé environnement en lien avec les tous petits.

Périmètre d'action :

Les actions concernent les professionnels et parents de la Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
La sensibilisation/formation des assistantes maternelles est complexe, il est difficile de les capter : s'appuyer sur l'aide du Département	Coûts de formation si nous faisons intervenir un prestataire Ateliers sur l'alimentation peuvent engendrer un coût
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Finalisation de l'étude de la qualité de l'air : 2024 Résultats de l'étude et formations : fin 2024 et début 2025 Sensibilisation des assistantes maternelles : 2025 Travail sur l'alimentation : fin 2025	Nombre de sessions de sensibilisations Nombre d'agents et d'élus formés Nombre d'assistantes maternelles formées Nombre de parents sensibilisés